

laisser à son premier lieutenant, Casimir Périer, la conduite des opérations du fermement électoral d'Alsace.

Le propriétaire de Vizille, avec une bonne foi qui l'honneur, avait publié, il y a quelques jours, une lettre annonçant que le conseil d'administration de la grande compagnie houillère, en raison de la diversité des opinions politiques des membres qui le composent, n'avait aucune ligne de conduite à tracer à son nombreux personnel pour les élections du 8 novembre.

Mais il paraît que les progrès réalisés par la candidature de M. Fiévet ont causé de vives alarmes à l'ex-président, puisque aujourd'hui, à la dernière heure, et comme un effort suprême en faveur de M. Parys, candidat de toutes les Républiques, puisqu'aujourd'hui le grand homme, semblable au pasteur indigné d'un vigoureux coup de houlette à la brebis qui cherche à s'écartier du troupeau, répudie le langage si digne de son ami Casimir Périer dans les termes suivants :

« Je connais nos environs et nos employés, et quel qu'influence qu'on exerce sur eux, on perdra sa peine si on veut les empêcher de voter pour cette liberté sage que nous ne pouvons attendre que de la république conservatrice. »

Parlez donc le langage de la conscience, ô Monsieur Casimir Périer, pour que la République ne soit pas déshonorée par la candidature de M. Fiévet de ce qu'il estimait la lutte nécessaire, et, oubliant d'un passé pourtant récent, oubliant de faits officiellement acquis à l'histoire, elle ose écrire ces lignes : « L'opposition, au Corps législatif, avait déjà établi que c'était le gouvernement seul qui avait voulu la guerre, qu'il l'avait recherchée et que c'était sur lui seul qu'il devait peser la responsabilité. »

Or, le gouvernement impérial est si pauvre à en courir à cet égard la responsabilité, que MM. Léon Gambetta, Jules Simon, Ernest Picard et autres — nous l'avons établi, pièces en main, hier — ont voté expressément au Corps législatif pour que les hostilités fussent déclarées, pour que la guerre la Prusse se fit. »

Le Pays, de son côté, s'adresse au Siècle en ces termes :

« Le Siècle à la mémoire courte et oublie d'une étrange façon le rôle que son directeur politique et ses amis ont joué en cette circonstance. »

« Nous allons rafraîchir ses souvenirs. »

« Le 15 juillet 1870, lorsque le gouvernement porta au Corps législatif la question de paix et de guerre, sur 257 députés votants, 247 se prononcèrent pour la guerre et 10 seulement contre. »

« Nous trouvons dans le Journal officiel du 16 juillet les noms des députés qui ont voté pour la guerre ; parmi eux se trouvent M. Jules Simon, directeur politique du Siècle ; M. Gambetta, directeur de la République française ; MM. Jules Ferry, Ernest Picard, Dorian, Magnin, de Kératry, Rampont, Steenackers. »

« La guerre une fois déclarée, le devoir de tous les Français n'était-il pas d'apporter à notre armée l'appui moral le plus énergique ? Devons-nous, parce que la guerre a été malheureuse, condamner ceux qui ont rempli ce devoir ? Le vrai patriotisme consistait-il uniquement à attendre le succès, les victoires pour s'y associer, et à répudier les défaites ? — Si l'en était ainsi, nous serions loin de valoir ce qu'on nous en a fait. — Mais, heureusement, il n'en est rien, et nous n'en voulons pour preuve que l'admiration que nous ressentons encore devant le grand exemple que nous a légué Rome, quand, au lieu d'accabler ses généraux vaincus, elle les félicitait de n'avoir pas désespéré de la patrie. »

« L'intérêt évident de notre pays, tant pour le présent que pour l'avenir, est de ne pas cesser de maintenir cette vérité que la Prusse a tout fait pour amener la guerre et que si cette guerre a été malheureuse pour nous, elle n'en a été moins juste dans son principe. Nous ne comprendrions jamais ceux qui, dans un intérêt de parti ou de circonstance, désertent ce terrain national et sacrifient à la satisfaction de rancunes, mesquinement personnelles, la cause la plus sacrée que nous puissions défendre. Cette cause, sachons-le bien, ne cesse pas d'être pendante devant l'Europe qui nous écoute, qui nous juge et qui, les circonstances aidant, pourrait un jour être appelée à se prononcer sur nos revendications légitimes. »

« Les misérables agents qui répandent le bruit d'une guerre imminente ont soin d'ajouter que le triomphe des hommes de la gauche peut seul empêcher la réalisation d'une si redoutable éventualité. Ils s'efforcent de persuader que républicains seuls, arrivant au pouvoir, pourraient défendre la paix et garantir au pays la sécurité extérieure dont toutes les classes sentent si profondément le besoin. Nous espérons bien que la mémoire ne fera pas défaut à ce point aux populations de nos campagnes qu'elles oublient quels hommes ont voulu la guerre à outrance, et quel est le nom de ce « fou furieux » qui, jouant le jeu sanglant des batailles avec autant de frénésie que d'incapacité, voulait continuer la lutte, alors qu'elle n'était plus possible. »

« Qual est le parti qui, après avoir placé ses créatures dans les fonctions de tout genre et envoyé les mobiles se battre sans armes, a, par recherche de basse popularité, voté la continuation de la guerre ? Quelques mensonges que l'on accumule, aujourd'hui, contre l'Assemblée nationale, il lui restera un autre honneur, celui d'avoir conclu à Bordeaux une paix douloureuse, mais nécessaire. »

« Le parti conservateur restera, quoiqu'on fasse, aux yeux de tous, comme le seul gardien des intérêts pacifiques. »

« On nous assure que les bruits stupides et odieux répandus par les agents du parti radical étant venus à la connaissance de l'autorité, ordre a été donné de poursuivre comme coupables de fausses

nouvelles ceux qui s'en feraient les propagateurs !

ARTICLE 18 de la loi de 1819. — La diffamation envers les particuliers sera punie d'un emprisonnement de cinq jours à un an, et d'une amende de 25 francs à 2,000 francs.

ARTICLE 40 du décret du 2 février 1852. — Ceux qui, à l'aide de fausses nouvelles, bruits calomnieux ou autres manœuvres frauduleuses auront surpris ou détourné des suffrages, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et d'une amende de 100 fr. à 2,000 francs.

Ceux qui reprochent à M. Fiévet de s'être associé en quelque sorte par son approbation à la déclaration de guerre faite à la Prusse, oubliant ou feignant d'oublier que leur grand patron Gambetta est parmi les députés qui ont voté pour la guerre, comme on le leur rappelle dans les lignes suivantes de la Patrie :

« La République française trouve excellent, ce matin, de s'armer, pour combattre la candidature de l'honorable M. Fiévet dans le Nord, d'une lettre que celui-ci aurait écrite, le 26 juillet 1870 à l'empereur, et dans laquelle, avec tous les conseillers municipaux de la commune de Masny, il exprimait son approbation de la déclaration de guerre. »

« La feuille de M. Gambetta s'indigne contre M. Fiévet de ce qu'il estimait la lutte nécessaire, et, oubliant d'un passé pourtant récent, oubliant de faits officiellement acquis à l'histoire, elle ose écrire ces lignes : « L'opposition, au Corps législatif, avait déjà établi que c'était le gouvernement seul qui avait voulu la guerre, qu'il l'avait recherchée et que c'était sur lui seul qu'il devait peser la responsabilité. »

Or, le gouvernement impérial est si pauvre à en courir à cet égard la responsabilité, que MM. Léon Gambetta, Jules Simon, Ernest Picard et autres — nous l'avons établi, pièces en main, hier — ont voté expressément au Corps législatif pour que les hostilités fussent déclarées, pour que la guerre la Prusse se fit. »

Le Pays, de son côté, s'adresse au Siècle en ces termes :

« Le Siècle à la mémoire courte et oublie d'une étrange façon le rôle que son directeur politique et ses amis ont joué en cette circonstance. »

« Nous allons rafraîchir ses souvenirs. »

« Le 15 juillet 1870, lorsque le gouvernement porta au Corps législatif la question de paix et de guerre, sur 257 députés votants, 247 se prononcèrent pour la guerre et 10 seulement contre. »

« Nous trouvons dans le Journal officiel du 16 juillet les noms des députés qui ont voté pour la guerre ; parmi eux se trouvent M. Jules Simon, directeur politique du Siècle ; M. Gambetta, directeur de la République française ; MM. Jules Ferry, Ernest Picard, Dorian, Magnin, de Kératry, Rampont, Steenackers. »

« La guerre une fois déclarée, le devoir de tous les Français n'était-il pas d'apporter à notre armée l'appui moral le plus énergique ? Devons-nous, parce que la guerre a été malheureuse, condamner ceux qui ont rempli ce devoir ? Le vrai patriotisme consistait-il uniquement à attendre le succès, les victoires pour s'y associer, et à répudier les défaites ? — Si l'en était ainsi, nous serions loin de valoir ce qu'on nous en a fait. — Mais, heureusement, il n'en est rien, et nous n'en voulons pour preuve que l'admiration que nous ressentons encore devant le grand exemple que nous a légué Rome, quand, au lieu d'accabler ses généraux vaincus, elle les félicitait de n'avoir pas désespéré de la patrie. »

« L'intérêt évident de notre pays, tant pour le présent que pour l'avenir, est de ne pas cesser de maintenir cette vérité que la Prusse a tout fait pour amener la guerre et que si cette guerre a été malheureuse pour nous, elle n'en a été moins juste dans son principe. Nous ne comprendrions jamais ceux qui, dans un intérêt de parti ou de circonstance, désertent ce terrain national et sacrifient à la satisfaction de rancunes, mesquinement personnelles, la cause la plus sacrée que nous puissions défendre. Cette cause, sachons-le bien, ne cesse pas d'être pendante devant l'Europe qui nous écoute, qui nous juge et qui, les circonstances aidant, pourrait un jour être appelée à se prononcer sur nos revendications légitimes. »

« Les misérables agents qui répandent le bruit d'une guerre imminente ont soin d'ajouter que le triomphe des hommes de la gauche peut seul empêcher la réalisation d'une si redoutable éventualité. Ils s'efforcent de persuader que républicains seuls, arrivant au pouvoir, pourraient défendre la paix et garantir au pays la sécurité extérieure dont toutes les classes sentent si profondément le besoin. Nous espérons bien que la mémoire ne fera pas défaut à ce point aux populations de nos campagnes qu'elles oublient quels hommes ont voulu la guerre à outrance, et quel est le nom de ce « fou furieux » qui, jouant le jeu sanglant des batailles avec autant de frénésie que d'incapacité, voulait continuer la lutte, alors qu'elle n'était plus possible. »

« Qual est le parti qui, après avoir placé ses créatures dans les fonctions de tout genre et envoyé les mobiles se battre sans armes, a, par recherche de basse popularité, voté la continuation de la guerre ? Quelques mensonges que l'on accumule, aujourd'hui, contre l'Assemblée nationale, il lui restera un autre honneur, celui d'avoir conclu à Bordeaux une paix douloureuse, mais nécessaire. »

« Le parti conservateur restera, quoiqu'on fasse, aux yeux de tous, comme le seul gardien des intérêts pacifiques. »

« On nous assure que les bruits stupides et odieux répandus par les agents du parti radical étant venus à la connaissance de l'autorité, ordre a été donné de poursuivre comme coupables de fausses

ministres repoussent, dit-on, le septennat républicain, comme base du programme officiel, ce qui serait revenir à la proposition Casimir Périer, faire peser le gouvernement à gauche et donner beau jeu à M. Thiers pour ressaisir le pouvoir. — Plus nous approchons de la réunion de la Chambre, plus nous allons voir surgir une crise inévitable et dans les ministères et dans l'assemblée.

On parle d'une lettre qui aurait été adressée par le duc de Broglie au maréchal de Mac-Mahon sur l'impossibilité de reconstituer la majorité du 24 mai, mais alors sur quelle majorité l'ex-ministre compte-t-il pour soutenir le maréchal. Le Journal des Débats constate d'après son correspondant de Lisbonne, que le projet d'union ibérique proposé simultanément au Portugal par les ambassadeurs d'Espagne et d'Allemagne, n'a pu aboutir. Le Journal des Débats ajoute : « On sait que cette tentative a échoué, grâce au bon sens et au patriotisme de don Luiz. Le roi de Portugal et son peuple préfèrent leur *avena mediocritas* aux grandeurs et à la puissance par lesquelles on tente de les séduire. »

La réflexion des Débats est la plus décisive : condamnation de cette politique des grandes agglomérations nationales qu'il n'a pas cessé de soutenir et qui est la cause de tous nos malheurs.

L'avena mediocritas était le sort de tous ces petits Etats d'Italie et d'Allemagne qui ne payaient presque pas d'impôts, qui ne connaissaient pas la conscription militaire, qui étaient enrichis par le séjour des étrangers, qui étaient le centre d'un mouvement intellectuel si fécond par la littérature et les arts.

Aujourd'hui, grâce à la politique des nationaux, l'avena mediocritas a disparu et les populations de ces petits Etats, pour avoir voulu faire partie d'une grande puissance, sont accablés par la misère, obligés d'émigrer, et cette grande unité nationale fabriquée par la ruse, la violence, et la violation du droit des gens, ne peut produire ni une œuvre littéraire, ni une œuvre d'art ayant quelque valeur.

Cette politique a été pour la France et pour l'Europe un véritable signe de félie.

M. Minghetti, sollicitant le vote de ses électeurs, leur traçait le tableau suivant de l'Italie :

« Il existe quelques provinces du royaume où les crimes de rapine et de sang *se multiplient*, les renversements et les assassinats augmentent chaque jour. »

« L'audace des brigands se montre de plus en plus d'une violence incroyable. La crainte est si grande, parmi les honnêtes gens, qu'ils n'osent opposer au mal aucune résistance, on ne trouve pas de témoins ; les jurés désertent leurs sièges ; la magistrature elle-même *démontre* l'indolence. »

« Le propriétaire n'ose plus visiter ses terres ; l'homme d'affaire dans les villes même, hésite à sortir de sa maison à certaines heures chacun craint pour les siens, et cette déplorable situation en élargissant le cercle d'actions des malfaiteurs leur fournit de nombreux recueils. »

M. Minghetti ajoute que ces faits enlèvent à l'Italie une grande partie de l'estime et du crédit que, par tant de titres, elle a mérités (sic) ; et, passant de là aux différents services du gouvernement, il montre « la marine dans un état voisin de l'oubli, les côtes « dégrainées », les passages des Alpes « ouverts », les ports méridionaux « dont on a tant parlé », menacés de « ruine » faute de quelques travaux nécessaires : Venise, attendant en vain les quais pour ses magasins généraux, « les employés mal rétribués, au point que, dans certains cas, leurs appointements ne leur suffisent pas pour vivre, quelque modeste que soit leur existence ; » et par dessus tout cela, une différence de 54 millions entre la recette et la dépense, non seulement pour 1875, ce qui serait une question de trésorerie, mais encore pour les années à venir. »

Voilà, de l'aveu du principal ministre italien, où en est aujourd'hui l'unité italienne.

Une dépêche de Rome prétend que le ministère compte sur une majorité de 80 à 100 voix dans la nouvelle Chambre.

On sait comment cette majorité est obtenue. Le correspondant romain du Journal des Débats lui-même est scandalisé des procédés pour fabriquer des électeurs ministériels ; le préfet de Rome a fait inscrire d'office et d'un seul coup 1,500 employés ; le correspondant ajoute naïvement : « Cette fournée était parfaitement inutile ; en tout cas, elle aurait pu être faite plus adroitement. »

M. John Lemoine a décliné de poser sa candidature pour remplacer M. Jules Janin à l'Académie française. Il paraît qu'elle est devenue l'hôtel des invalides du Journal des Débats.

M. Thiers dispose de l'Académie de 41 voix qui seront probablement mises au service de M. John Lemoine. Un écrivain moderne était venu solliciter la voix de M. Royer-Collard pour un fauteuil académique ; l'écrivain présentait un exemplaire de ses ouvrages au célèbre philosophe doctrinaire qui répondit : « Monsieur, je ne lis plus, je rais. »

DE SAINT-CHÉRON.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — L'agence carliste publie la dépêche suivante :

« Bayonne, 6 novembre, 10 h. matin. Le feu de nos batteries fait à Irun de grands ravages. — Malgré ses trois forts détachés : l'Église, Pargus, Mendivil, on ne doute pas de sa prompte reddition. — Deux sorties des assiégés ont été instantanément repoussées. »

« Toutes les mesures sont prises pour empêcher l'arrivée à Irun des forces républicaines parties de Santander. »

« Le roi don Carlos dirige l'attaque, vigoureusement secondé par le maréchal Elio et le général Ceballos. »

« Perpignan, 5 novembre, 6 h. soir. Grande victoire remportée par Savalls à Castelle (province de Gérone), près de Figueras. Les carlistes ont pris deux canons Krupp et plusieurs centaines de fu-

sils. Six cents républicains ont été mis hors de combat. Leur débandade est complète. »

LANZAT.

Roubaix-Tourcoing

Session ordinaire de novembre

Procès-verbal sommaire de la séance du 6 novembre. Présidence de M. Constantin Descat, maire.

Présents : MM. C. Descat, maire, L. Watine, Scrépel-Roussel, Motte-Bossut, adjoints ; J. Deregnacourt, Deleporte-Bayart, A. Famechon, Ed. Delattre, J. Quint, Ch. Junker, Ch. Daudet, Henri Parent, Louis Barbotin Henri Scrépel, Paulin Richard, Delcourt-Tiers, C. Godefroy, Carrette-Pennel, A. Morel, Ch. Roussel, J.-B. Delplanque, L. Foveau, A. Hindré, Dellebecq-Desfontaines, Pierre Flipo, Moïse Rogier, A. Talon, L. Willem.

Absents : MM. Toulemonde-Nollet, adjoint, indisposé ; Achille Scrépel, en voyage ; Labbe-Copin, en voyage ; Désiré Sival, C. Castel, A. Barbaux, B. Coulogne, absents.

Le Conseil, Procède à l'élection de son secrétaire, M. Junker, élu, prend place au bureau ;

Entend lecture du procès-verbal de la séance du 21 août et en adopte la rédaction ;

Entend lecture du procès-verbal de la séance du 24 septembre et en adopte la rédaction ;

M. Junker prie l'administration de faire hâter le travail de la transcription des procès-verbaux et fait observer que trois procès-verbaux restent à transcrire ;

Le Conseil procède à l'élection de la commission des finances ; nomme MM. Quint, Daudet, Hindré, Junker et Paulin Richard ; renvoie à l'examen de cette commission :

1° Le budget municipal de 1875, 2° Le budget des hospices pour 1875 ; Vote sur l'exercice de 1875 un crédit de 8,009 francs pour l'établissement d'un générateur à l'hôpital ;

Décide que la ville fera partie de l'association des propriétaires de chaudières et machines à vapeur ;

Renvoie à la commission spéciale l'examen d'un amendement à son rapport sur la prorogation de l'entreprise des omnibus de Roubaix à Tourcoing ; Par 12 voix contre 9 vote un crédit de 600 fr. pour la création d'un cours de piano pour les demoiselles. 7 conseillers s'abstiennent ;

A l'unanimité, vote un supplément de crédit de 200 fr. pour augmentation de traitement au professeur de flûte, hautbois, saxophone et basson ;

Vote au budget supplémentaire de 1874 un crédit de 446.85 pour remboursement à la commune de Watrelles pour quote-part dans les frais d'entretien du chemin de grande communication N° 9 ;

Renvoie à la commission des eaux l'examen d'une proposition de M. A. Derville pour une conduite d'eau ;

Entend lecture d'une pétition relative à une commission spéciale pour examiner la demande de subvention ; nomme MM. Talon, Watine et Delcourt ;

Entend lecture d'une réponse de M. le préfet au sujet de la proposition faite par M. Junker de créer un emploi d'inspecteur municipal des écoles ;

M. Talon formule le vœu que la commission chargée d'examiner la pétition en faveur des frères de la doctrine chrétienne dépose au plus tôt son rapport ;

Renvoie à l'examen d'une commission spéciale une proposition d'ériger en succursale l'Eglise du Sacré-Cœur, nomme MM. Delcourt, Paulin Richard, Barbotin, Deleporte et Willem ;

Vote sur l'exercice 1874 un supplément de crédit de 949 fr. pour matériel de l'École de gymnastique, (fusils des élèves des Ecoles.)

Donne acte à la commission des bons d'émissions d'une communication relative à la liquidation des comptes, se soldant par un bénéfice de 2,072 francs. — Reste à rentrer 34,228 fr.

Le Conseil s'ajourne à mardi prochain 10 novembre.

Le secrétaire, CH. JUNKER.

Nous trouvons parfois dans notre courrier des choses bien réjouissantes, témoin le petit poulet suivant que nous avons reçu hier matin :

« Monsieur Hibou, (sic) Si vous continuez à insulter les républicains comme vous le faites depuis huit jours, je vous casse la gueule (sic) la première fois que je vous rencontre. »

« Vous pouvez croire ce que j'ai dit. »

« Un citoyen indigné. »

Vlan ! c'est court, mais comme c'est dit ! Ah ! citoyen « indigné » vous êtes un vrai, vous, un pur ; vous n'avez pas oublié les grands principes, ni les traditions des anciens. Un journaliste s'avise de toucher à la République et aux républicains ; au lieu de perdre votre temps à discuter avec cet infâme monarchiste, vous lui « cassez la gueule »

(avec une L, citoyen !), et tout est dit. Impossible au folliculaire de dire encore un mot.

Mais vous y mettez des formes pour nous : vous nous prévenez. C'est bien aimable à vous. Votre menace suffira, car vous nous faites une peur atroce, vous et les vôtres.

Désormais, nous déclarerons dans chaque numéro que la République a toujours donné à la France, depuis 93 jusqu'à la Commune, la gloire, le grandeur, le repos, la prospérité.

Nous proclamerons que tous les républicains, depuis les fonctionnaires du 4 septembre jusqu'aux fournisseurs des armées de Gambetta, sont de grands citoyens, des modèles de courage et de désintéressement. Nous dirons que tous, à Roubaix comme ailleurs, nous donnent l'exemple de toutes les vertus publiques et privées.

A ce prix, vous aurez pitié de nous, n'est-ce pas, « citoyen indigné » ?

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le docteur Martin, médecin honoraire de l'hôpital de Roubaix, décédé hier à Neuilly-sur-Seine.

Roubaix, le 6 novembre 1874.

Monsieur le Rédacteur, Depuis longtemps on se plaint de la lenteur excessive des correspondances entre Roubaix et Tourcoing. Je viens vous signaler un fait tout récent dont je puis vous prouver la parfaite exactitude.

Mercredi 4 novembre, à 5 heures 45 minutes du soir, je jetai dans la boîte aux lettres du bureau de poste de Fourmies une lettre à destination de Roubaix. Cette lettre est arrivée à son adresse aujourd'hui vendredi 6 novembre, à 7 heures 1/2 du matin.

J'ai quitté Fourmies hier, jeudi 5 novembre, à 6 heures 15 du soir et suis arrivé à Roubaix à minuit. De telle manière que, parti vingt-quatre heures après ma lettre, je suis arrivé sept heures 1/2 avant elle.

Il y a là évidemment un abus dont souffre l'industrie. J'espère que le faire connaître ce sera le faire cesser.

Veillez recevoir, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Roubaix, le 6 novembre 1874.

UN ABONNÉ

Hier, vendredi, a commencé devant le tribunal correctionnel de Tournai, l'affaire des voleurs de bijoux et de leurs complices. On se rappelle que plusieurs bijoutiers de notre département ont été les victimes de ces audacieux voleurs. Nous tiendrons nos lecteurs au courant du résultat de ces débats.

Avis à nos ménagers. — Un individu colporte dans la ville des boîtes d'allumettes dont le bout n'a pas la moindre parcelle de phosphore, mais est tout simplement enduit de couleur rouge ou noire, et, vous comprenez, vous pourriez froter jusqu'à demain que...

Demandez un peu à M. N... épicier rue Archimède, qui en a acheté 25 douzaines pour 24 francs ! Il vous répondra, sans aucun doute, qu'il est furieux contre le colporteur qui l'a trompé et qu'il n'a qu'un regret, celui de ne pas le connaître pour le livrer à qui de droit.

— Ménagers prudentes, ne vous mettez pas dans le cas de l'épicier de la rue Archimède.

On ferait bien d'éclairer les ponts de la porte de Roubaix, à Lille. Par suite des travaux qu'on exécute à partir de la porte jusqu'au delà des ponts, il n'existe plus qu'un trottoir, ce qui rend la circulation dangereuse le soir, d'autant plus que la chaussée est très étroite et le mouvement des voitures considérable.

(Propagateur)

On lit dans le Memorial de Lille d'hier :

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'installation du nouveau doyen de Saint-Etienne a eu lieu cette après-midi, à trois heures.

Le clergé de la ville, présidé par M. l'abbé Demuel, curé-doyen de St André, avait donné à cette solennité religieuse un éclat tout particulier, et une foule énorme, respectueuse et recueillie, remplissait les rues Nationale et de l'Hôpital-Militaire.

Un fâcheux incident est venu troubler l'harmonie qui, jusque-là avait présidé à toute la cérémonie. Le cortège, composé du clergé et des enfants des nombreuses écoles de la paroisse, et précédé des croix et bannières, conduisait le nouveau pasteur à l'église ; on venait à peine de quitter le presbytère, quand une voiture des tramways, venant dans le même sens, força le dernier rang de la procession et se trouvaient les membres du clergé et, croyons nous, le nouveau titulaire lui-même.

Devant les injonctions plus que vives du... charretier de l'américain, soutenu en cela par un monsieur qui parlait beaucoup de son droit de passage sur la voie publique et d'une foule d'autres droits que les frères et amis invoquent toujours, y compris sans doute, dans l'espèce, celui d'écraser les vieillards, les femmes et les enfants qui pressaient paisiblement dans la rue en chantant des psaumes, le monsieur dièrje, saisit même, à un moment, les rênes, et l'attelage prenait une allure plus vive qui eût changé la défaite de la redoutable troupe des fidèles en déroute complète, quand un sergent de ville apparut enfin à la tête des chevaux et parvint à arrêter.

Nous espérons bien qu'il aura aussi obligé le cocher du car et son défenseur officieux